

CONVOCATION
de l'**Assemblée Générale**
de l'**OCCE de la Manche**

Saint Lô, le 15 janvier 2025

L'**Assemblée Générale** statutaire pour l'année scolaire 2024/2025 de l'**OCCE de la Manche**
se réunira le :

5 Février 2025, à 10 h 00,
A Canopé, rue des Palliers à Saint Lô

Pour délibérer valablement la présence ou la représentation du dixième des membres de notre association est nécessaire. Merci de retourner le plus rapidement possible votre procuration si vous ne pouvez venir.

Ordre du jour :

- Rapport moral et d'orientation,
- Rapport d'activités
- Rapport financier et affectation des résultats,
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Votes sur les rapports
- Projets d'activités et Projet de budget,
- Votes sur les projets,
- Fixation de la cotisation
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration,
- Renouvellement du commissaire aux comptes

Questions diverses : (*Pour être inscrites à l'ordre du jour, les questions diverses devront parvenir 48 h avant la réunion au siège de l'association départementale, 5 Boulevard de la Dollée 50 000 SAINT-LO*)

Office Central de la Coopération à l'École de la Manche

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

5 Boulevard de la Dollée - 50000 SAINT-LO
Tél. : 02 33 57 46 61 - Fax : / - ad50@occe.coop
Site Internet : www.occe.coop/ad50

